

Chantal Grell

Le roi, la Cour et les sciences en France, XVII-XVIIIe siècles

Article. Source : Bulletin du Centre de recherche du château de Versailles

Grell, Chantal, « Le roi, la Cour et les sciences en France, XVII-XVIIIe siècles », dans Bulletin du Centre de recherche du château de Versailles, 2011

Résumé de l'article

La cour de France n'a jamais eu la réputation d'être une cour « scientifique », ni aux yeux des contemporains, ni aux yeux des historiens. Le grand âge des « cours scientifiques » semble d'ailleurs révolu lorsque la cour de France s'installe à Versailles. En France, la grande institution où se fait la recherche, dans tous les domaines de la science, est l'Académie royale des sciences, créée par Colbert en 1666.

Il existe une ample bibliographie sur l'Académie des sciences, sur l'évolution des sciences et sur les savants eux-mêmes ; les rois de France, la Cour et Versailles ont fait l'objet de publications plus nombreuses encore. Mais au-delà du mécénat princier dans ses formes variées, le lien entre le pouvoir et le savoir — qui évolue d'ailleurs au cours de ce siècle et demi — n'a pas été envisagé à travers le prisme de la cour, sinon à l'occasion de cette exposition. Aussi n'est-il pas possible de dresser un état des lieux, mais seulement d'esquisser quelques réflexions sur un sujet dont il convient de définir les contours, et sur des recherches qui restent, en grande partie, à réaliser. On s'interrogera, entre autres, sur les valeurs et les idéaux sociaux qui ont présidé, dans le cadre versaillais, à la rencontre de la Cour et des sciences ; sur les interactions entre sciences et vie curiale ; sur les choix des rois, des ministres, des savants, et les enjeux qu'ils recouvrent ; sur la manière dont l'existence même de la Cour a pu, au-delà de la théâtralisation, de la mise en scène et des besoins concrets, influencer sur le contenu même des sciences. L'intitulé de l'exposition, qui associe « sciences » et « curiosités », est paradoxal. Le terme de « curiosités » évoque les cabinets qui eurent la faveur des princes, allemands ou italiens notamment, de la Renaissance, et se rapporte à un type de savoir déjà dépassé, à l'âge de la « révolution scientifique ». « Sciences », en revanche, est à prendre dans son acception actuelle, et désigne les différentes disciplines qui s'individualisèrent lorsque prévalut la nouvelle conception du monde : mathématiques, physique, botanique, astronomie... L'association de ces deux termes suppose une tension : est-elle seulement liée à l'évolution du savoir scientifique ? Ou la Cour fut-elle elle-même une source de tensions, voire de contradictions, entre différentes conceptions de la science ?

[Lire la suite \(Revue.org\)](#)